Conseil du 20ème arrondissement de Paris
Séance du lundi 30 novembre 2020

Vœu relatif à l'amélioration de la qualité de l'air dans les établissements scolaires et de petite enfance

Déposé par François-Marie DIDIER et les élus du Groupe Changer Paris du 20ème

Le Conseil du 20ème arrondissement,

Considérant que la crise sanitaire impose une aération accrue des salles de classe et des lieux de vie des structures de petite enfance ;

Rappelant, outre la pollution de l'air, que des polluants présents dans les sols des crèches et des haltes garderies et leur concentration non négligeable en hydrocarbures, solvants chlorés et plomb, avait été révélés par l'étude de l'association Robins des bois du 16 novembre 2019 ;

Considérant l'aberration, tant du point de vue écologique qu'économique, qui consiste à ouvrir les fenêtres et à chauffer davantage ;

Considérant les moyens financiers mis à disposition des mairies d'arrondissement à travers ses états spéciaux pour les équipements de son ressort ;

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du groupe Changer Paris du 20ème,

émet le vœu :

- Que la mairie du 20ème arrondissement s'engage sur un plan d'amélioration de la qualité de l'air dans les établissements scolaires et les crèches, avec la généralisation de capteurs, l'utilisation autant que possible, de produits d'entretiens naturels et l'expérimentation de purificateurs d'air filtrant les particules et les gaz polluants.